

LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Tout au long de l'année 2010, les membres du comité de pilotage dédié à la construction de la déchetterie intercommunale ont eux aussi activement travaillé sur ce projet. Ainsi, en Juin 2010 a été désigné le maître d'œuvre du projet à savoir le groupement Cabinet A3 et AMODIAG. Plusieurs réunions ont alors été organisées depuis. Les études préalables (géométrie et études de sols) ont été lancées et le dépôt du permis de construire devrait avoir lieu en début d'année. En 2011, seront donc lancés les appels d'offres relatifs aux travaux.

Les membres du comité de pilotage de la déchetterie intercommunale :



• M. Francis FOUQUET



• M. Jean-Claude BILLOT



• M. Philippe FRANCOIS



• M. Bertrand BLAIZEL



• M. Jean-François BELLEBOUCHE

Qu'est-ce qu'une déchetterie ?

Une déchetterie est un espace ouvert au public, aménagé, surveillé par un gardien et clôturé, où le public peut apporter ses déchets occasionnels. Ces apports sont VOLONTAIRES ET GRATUITS pour les particuliers. Les déchets sont triés et déposés, à l'aide de l'agent de déchetterie, dans les différents contenants mis à disposition. Ils sont ensuite valorisés ou éliminés dans des filières adaptées.

Qu'est-ce que ce n'est pas ?

Une déchetterie n'est pas une décharge ! C'est un lieu propre et organisé où l'utilisateur trie et dépose les éléments, en fonction de leurs matières, dans l'une des douze bennes qui seront à sa disposition. Les gardiens seront là pour conseiller et aider en cas de besoin. La déchetterie joue le rôle de transit et d'orientation des déchets : l'apport des déchets en déchetterie nécessite un tri préalable afin de déposer les déchets dans les contenants appropriés, en vue de leur acheminement vers les filières de valorisation ou d'élimination. Le site est aménagé de manière à avoir un minimum d'impacts sur l'environnement.

Ce n'est pas non plus un lieu destiné à recevoir n'importe quel type de déchets : par exemple, l'apport d'ordures ménagères sera interdit.

Pourquoi une déchetterie ?

L'ouverture de la déchetterie va permettre aux habitants de la Communauté de Communes de mieux trier leurs déchets qu'actuellement. Elle a aussi pour objectif d'éviter les dépôts sauvages et les pollutions en apportant de nouvelles solutions aux usagers. C'est un complément à la collecte des emballages, verres et papiers ainsi qu'à celle des ordures ménagères.

Quelles conséquences ?

L'ouverture de la déchetterie va arrêter le système actuel de ramassage bi annuel des objets encombrants. Les déchets verts pourront être apportés gratuitement.

La déchetterie permettra de recycler et de valoriser un certain nombre de déchets et par conséquent de limiter les quantités de déchets enfouis.

Pour quand ?

L'ouverture est prévue à l'automne 2011.

Déchetterie d'Arleux dans le Nord dont sera largement inspirée la future déchetterie intercommunale

